



DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES VULNERABLES

article L. 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des
Familles (en cas d'activation de plan d'alerte et d'urgence,
notamment plan canicule)

IDENTITE DE LA PERSONNE CONCERNEE :

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénoms :

Né(e) le :

Adresse :

Téléphone :

Situation de famille : isolée en couple

DEMANDE EFFECTUEE PAR :

- la personne concernée,
- son représentant légal, précisez.....
- ses enfants, précisez.....
- autre, précisez

QUALITE AU TITRE DE LAQUELLE LA PERSONNE EST INSCRITE :

- en qualité de personne âgée de 65 ans et plus
- en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- en qualité de personne handicapée

LES SERVICES INTERVENANTS AU DOMICILE * :

- service d'aide à domicile :.....

adresse / téléphone :

- service de soins infirmiers à domicile :.....

adresse / téléphone :

- autre service :.....

adresse / téléphone :

- aucun service à domicile
- téléalarme / téléassistance
- Ne sait pas

PERSONNE DE L'ENTOURAGE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (FAMILLE, AMIS, VOISINS) *

- Nom / Prénoms :
- adresse
- téléphone :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande. Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que la radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande. Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à Argentat-sur-Dordogne, le

Signature



* Les réponses à ces rubriques sont facultatives

A RETOURNER A :

CCAS
Mairie d'Argentat-sur-Dordogne
Avenue Pasteur
19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

Afin d'être en conformité avec le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018, la commune d'Argentat-sur-Dordogne s'engage à garantir la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à constituer votre dossier et à permettre sa gestion d'ensemble (inscription et suivi). Elles sont réservées à l'usage exclusif du service du CCAS et ne peuvent être communiquées à l'exception des services préfectoraux, et en cas de déclenchement du niveau MIGA, des services opérationnels de proximité (transmission limitée aux éléments strictement nécessaires au regard du champ de compétence technique et géographique des intervenants).

Conformément à loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiées par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité de vos données personnelles communiquées. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le CCAS de la mairie d'Argentat-sur-Dordogne. Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.